

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2024  
REUNION DES 25 ET 26 JUILLET 2024

2023 / 2024

REPONSE DE Mme Flora MATTEI A LA QUESTION DEPOSEE PAR VERONIQUE PIETRI AU NOM  
DU GROUPE CORE IN FRONTE

**Objet : Rotations maritimes Corse/Sardaigne en berne, que faisons nous ?**

Cara Cunsigliera, à ringraziavvi per a vostra dumanda à bocca, chi mi permette di fà un puntu d'infurmazione nant' à a situazione in Bunifaziu.

L'actualité maritime ne vous a pas échappé, il me semble, et l'agenda politique des transports non plus, car il a été particulièrement dense ces derniers mois.

Depuis l'installation du gouvernement sarde en mars dernier, le Conseil exécutif de Corse structure d'importantes relations avec la Sardaigne afin de trouver des solutions pérennes pour améliorer la question des transports entre les deux îles.

Pas plus tard que mardi dernier, vous le mentionnez d'ailleurs en conclusion de votre introduction, je recevais au Gran'Palazzu, mon homologue sarde, l'Assesseure déléguée aux transports Barbara Manca, nommée au sein du gouvernement d'Alessandra Todde, Présidente de la Région autonome de Sardaigne. Cette réunion institutionnelle fait suite à de nombreux échanges depuis le début de l'été et une visioconférence qui s'est tenue le 4 juillet justement pour fixer les détails techniques autour des transports, bien sûr, parce que ce sont les transports qui sont le trait d'union entre la Corse et la Sardaigne.

Vous dites qu'il y a un immobilisme et pourtant, nous avons collaboré de très près cet été, en tout cas depuis le début de l'été, avec la Sardaigne sur le réacheminement des passagers et du fret qui ont été immobilisés à Aiacciu suite à la saisie d'un navire de la Moby line. Vous vous en souvenez, les passagers ont été répartis entre Portivechju et Aiacciu pour rejoindre Golfo Aranci, Porto Torres et l'intégralité du fret a pu être acheminé dans les deux jours grâce à la collaboration concertée entre l'Office des transports, alors même que ce n'est pas sa prérogative, avec la CCI, avec la communauté portuaire de Bunifaziu et, bien sûr, les différents opérateurs qui ont joué le jeu pour pouvoir réacheminer entre la Corse et la Sardaigne aussi bien passagers que fret.

Venons-en à notre discussion de fond. En ce qui concerne les transports, d'abord, nous avons pu faire un lien, un bilan tout simplement et un constat avec l'Assessorato ai trasporti Barbara Manca, sur les liens existants avec un constat unanime de part et d'autre, un manque de performance et une insuffisance du système de desserte actuel. La délégation de service public transfrontalière entre Bunifaziu et Santa Teresa di Gallura est gérée par la Sardaigne. Difficile pour nous de pouvoir intervenir sur cette question précise. Je tenais à remercier en particulier le conseiller territorial François Sorba qui nous a tenus au courant, point par point, jour après jour, des difficultés. Nous remercions également les personnels de la Moby Line qui ont pu vraiment prendre sur eux malgré la pression qu'ils subissent depuis l'avarie du moteur.

Nous venons donc d'illustrer que la délégation de service public actuel ne fonctionne pas été comme hiver. En hiver, les aléas climatiques font qu'un simple problème météorologique cloue sur place les Corses qui vont en Sardaigne pendant plus de trois jours. Cela pose un vrai problème.

On voit bien aussi qu'en été, parce que justement, le marché est laissé libre aux opérateurs et donc non contractualisé directement avec la Région de Sardaigne, il n'est pas possible de trouver d'alternatives pour les compagnies privées.

C'est exactement la configuration de cet été qui montre de manière très claire que ce n'est pas possible de continuer à coopérer et à faire des échanges commerciaux, universitaires, professionnels avec la Sardaigne dans de telles conditions.

Ensuite, pour garder ce lien actif, il était très clair que nous devons proposer une table de discussion permanente entre la Corse et la Sardaigne où, justement, nous allons parler de transport où nous allons parler et mettre en commun certaines données comme les flux, les analyses de marché entre la Corse et la Sardaigne, parce que nous avons quand même des similarités que nous devons mettre en commun.

C'est ce que nous allons faire. C'est une structure permanente de concertation entre les deux exécutifs qui a été actée. Il nous faut un modèle compatible avec la croissance des deux territoires en incluant tous les acteurs de transport insulaire que comptent les deux îles et en mettant en réseau également nos dessertes de service public.

Pour cela, il a été également convenu que la Corse et la Sardaigne fassent entendre d'une seule voix leurs revendications. L'objectif prioritaire est de garantir une liaison sécurisée et durable entre les deux ports voisins ainsi que de proposer, sur la base des études en cours, l'ouverture de nouvelles routes maritimes y compris bien entendu celles initialement proposées par l'Office des transports entre Prupia et Porto Torres afin de stimuler nos échanges dans un climat de coopération renforcée aux plans politique, économique, culturel entre les deux îles sœurs. Il a également été question, lors de cette réunion dont vous vous réjouissez, de la création de lignes aériennes régulières entre la Corse et la Sardaigne.

C'est un projet qui a été présenté et dont nous espérons faire proposition commune entre la Sardaigne, la Corse et la Toscane lors du comité du traité du Quirinal qui se réunira en octobre prochain.

Cela nous permettra de proposer le projet de « métro aérien » entre les îles et territoires de Méditerranée, c'est-à-dire entre la Sardaigne, la Corse et la Toscane, à raison d'un aller-retour par jour, cinq fois par semaine, ce qui nous permettra d'améliorer en tout cas cette régularité qui nous manque tant.

Je serai d'ailleurs en Sardaigne dès la semaine prochaine pour la première consulta corso-gallurese où il sera question de valoriser également nos spécificités linguistiques en dehors des transports.

Je vous remercie.